



CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS Année 2026

Entre :

Le **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache**, situé au 7 avenue du Préau, 02140 Vervins ;

Représenté par son Président, Monsieur Olivier CAMBRAYE, en vertu de la délibération du Comité syndical du Pays de Thiérache en date du 18 septembre 2020 ;

Et ci-après désigné « **PETR** » ou « **la Collectivité** » ;

Et :

L'**office de tourisme du Pays de Thiérache**, situé au 7 avenue du Préau, 02140 Vervins ;

Représenté par sa Directrice, Madame Lucile DEVIN, en vertu de la délibération du Comité de direction en date du 9 janvier 2023 ;

Et ci-après désigné « **office de tourisme** » ou « **EPIC** » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 avril 2014, relatif au transfert de la compétence tourisme, portant modification des statuts du Syndicat mixte du Pays de Thiérache ;

Vu la délibération du Syndicat mixte du Pays de Thiérache du 20 juin 2014 portant création de l'Office de tourisme du Pays de Thiérache sous la forme d'un établissement public industriel et commercial ;

Vu la délibération du Comité de direction de l'Office de tourisme du Pays de Thiérache du 25 juillet 2014 approuvant les statuts de l'EPIC ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2014 portant transformation du Syndicat mixte du Pays de Thiérache en Pôle d'équilibre territorial et rural ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 février 2016 portant modification des statuts du PETER du Pays de Thiérache ;

Vu la délibération du 9 janvier 2023 du Comité de direction de l'Office de tourisme, autorisant la Directrice à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le PETER ;

Vu la délibération du Comité syndical du PETR en date du 11 mars 2026 approuvant le budget primitif 2026 de l'Office de tourisme voté en Comité de direction le 9 mars 2026 ;

Vu la délibération du Comité syndical du PETR en date du 11 mars 2026 autorisant le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens 2026 avec l'Office de tourisme ;

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Preamble

Institué sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'office de tourisme du Pays de Thiérache a été créé par délibération du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache le 20 juin 2014, à compter du 1^{er} juillet 2014.

De manière générale, l'office de tourisme a vocation à assurer la promotion et le développement touristique de la Thiérache de l'Aisne, ce qui représente un territoire de 160 communes et 4 communautés de communes réparties sur une aire géographique de 1 672 km² (Thiérache du Centre, Trois Rivières, Thiérache Sambre et Oise, Portes de la Thiérache).

Chaque année, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache et son office de tourisme définissent, d'une part, les missions dévolues à l'EPIC, et d'autre part, les moyens dont il bénéficie en soutien par le Pôle d'équilibre territorial et rural.

Article 1^{er} - Objet

La présente convention a pour objet de préciser les missions que le Pôle d'équilibre territorial et rural confie à l'office de tourisme ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces missions au titre de l'année 2026.

Article 2 - Définition des missions de l'office de tourisme

En vertu des dispositions du Code du tourisme prévues aux articles L. 133-1 et suivants, l'office de tourisme organise son activité autour de missions obligatoires, dites d'intérêt général, et de missions complémentaires, confiées par sa Collectivité de rattachement.

2.1. Missions obligatoires

Accueil et information :

Dans le cadre de sa mission d'accueil et d'information, l'office de tourisme développe les actions suivantes :

- Accueillir et informer en tant qu'expert de la destination physique, accueil téléphonique et e-mail, traitement des demandes en siège et dans les bureaux d'information touristique,
- Collecter, gérer, suivre et actualiser l'information du système d'information touristique et marketing régional,
- Gérer les bureaux d'information touristique : gestion des espaces d'accueil dans les bureaux d'information permanents et saisonniers, gestion du bureau d'information mobile, planning,
- Gérer la documentation touristique et les produits boutique : tenue des stocks, réapprovisionnement, diffusion, commandes.

Promotion et communication :

- Concevoir, réaliser, mettre à jour et diffuser les éditions touristiques : conception des supports de communication et suivi technique, partenariats avec des agences de communication, rédaction des contenus, gestion de la photothèque et vidéothèque,
- Créer des outils et dispositifs de médiation : conception d'outils d'aide à la découverte des atouts touristiques de la destination,
- Rédiger des contenus rédactionnels et alimenter les contenus du site Internet et des outils numériques,
- Gérer les relations médias : réalisation de fichiers médias, dossiers et communiqués de presse, organisation d'accueils presse,
- Participer aux foires et salons qui apportent un intérêt en termes de promotion et de retombées économiques (augmentation de la fréquentation touristique),
- Piloter, administrer et animer des dispositifs numériques : développement, suivi technique, animation du site Internet de la destination,
- Créer et développer des espaces d'échanges sur les réseaux sociaux et sites de partage,
- Concevoir et piloter des campagnes de webmarketing : campagnes d'acquisition d'audience, e-réputation, référencement du site Internet.

Coordination des acteurs du tourisme :

- Animer le réseau de prestataires de la destination : préparation des conventions avec les prestataires (hébergeurs, restaurateurs, sites culturels, prestataires de loisirs, commerçants et autres) ; animation du réseau, identification des besoins, vérification et réassort de la documentation,
- Proposer un programme de rencontres et d'ateliers destiné à augmenter le niveau de connaissance des acteurs du tourisme en Thiérache et créer des moments d'échanges avec l'office de tourisme.

Appui au développement de l'offre touristique et mise en œuvre de la politique locale du tourisme

- Rédiger et animer le Contrat de destination touristique Avesnois-Thiérache,
- Mener et coordonner des études touristiques,

- Informer et accompagner les professionnels du tourisme dans la création / reprise ou modification de leur activité,
- Informer et accompagner les professionnels du tourisme dans la création / reprise ou modification de leur activité, d'aides financières,
- Accompagner les professionnels du tourisme dans la création / reprise ou modification de leur activité.

2.2. Mission complémentaire

Activité réceptive et commerciale :

- Concevoir, produire et vendre des produits touristiques à destination des cibles de clientèles identifiées, et notamment de la clientèle groupe,
- Mettre en marché les produits et gérer le suivi commercial : commercialisation des produits touristiques, suivi commercial et administratif de la vente avec les autocaristes et clients, évaluation et satisfaction client,
- Développer, former et animer un réseau de guides touristiques,
- Participer à des salons et événements professionnels,
- Gérer la régie de recettes et d'avances de l'office de tourisme.

Article 3 - Organisation et fonctionnement de l'office de tourisme

3.1 – Comité de direction

L'EPIC est administré par un Comité de direction qui délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement et l'activité de l'office de tourisme. Le Comité de direction est composé de 11 membres répartis en 2 collèges et se présente comme suit :

- 6 représentants des élus du PETR,
- 5 représentants des socioprofessionnels.

Les socioprofessionnels représentent les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, les meublés de tourisme et chambres d'hôtes, les sites culturels, l'activité réceptive et les experts du tourisme.

3.2 – Equipe de l'office de tourisme

L'office de tourisme est organisé autour d'une équipe de 10 personnes, soit l'équivalent de 7,4 équivalents temps plein + 2 alternantes, constituée de :

- Une chargée de l'accueil et de l'information touristique, également en charge de l'animation du réseau des acteurs locaux,
- Une alternante en charge de l'accueil et de l'information touristique,
- Une alternante en charge de la boutique et de la commercialisation pour les groupes,
- Une chargée de la communication numérique, reporter de territoire, animatrice numérique du territoire et chargée des relations presse,
- Une chargée de l'activité réceptive et commerciale,
- Une chargée de développement commercial,
- Une référente administrative et comptable,
- Une chargée de projets,

- Un chargé de valorisation touristique des patrimoines,
- Une directrice.

Conformément aux articles du Code du tourisme qui régissent le fonctionnement d'un EPIC, le directeur est un agent contractuel de droit public. Les salariés relèvent, quant à eux, du droit privé et sont soumis aux dispositions de la convention collective nationale des organismes de tourisme.

Afin de faire face à l'augmentation d'activité entre mai et septembre inclus, l'Office de Tourisme recrute généralement trois saisonniers, représentant l'équivalent d'un ETP.

Article 4 – Programme d'actions 2026

Le plan d'actions défini par l'office de tourisme au titre de l'année 2026, et présenté ci-après, a été validé par le Comité de direction à l'occasion de la tenue du débat d'orientation budgétaire en séance du 16 février 2026.

5.1 – ACCUEIL ET INFORMATION

Aménagement et animation de bureaux d'information touristique

(Action récurrente)

- Bureau d'information touristique de Vervins

Finalisation de l'aménagement : mobilier, installation d'une carte murale, aménagement de l'espace boutique, vitrophanie.

- Bureau d'information touristique de Guise

Aucun aménagement. Renouvellement de l'obtention de la marque *Accueil Vélo*® prévue en 2027.

- Bureau d'information touristique de Parfondeval

Aucun aménagement

Coût prévisionnel de l'action : 1 000 € TTC

Refonte du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI)

(Action nouvelle)

Dans le cadre de l'évolution de sa stratégie territoriale, l'Office de Tourisme engagera la refonte de son Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI). Ce schéma, structurant pour la destination, vise à optimiser l'accueil des visiteurs, tant au sein des locaux de l'office qu'à l'échelle du territoire, en intégrant une approche globale du parcours client, de ses attentes et de ses usages. Cette démarche s'inscrit dans une logique de cohérence et d'adaptation aux mutations des pratiques touristiques et s'appuiera sur la stratégie relationnelle établie en 2022-2023.

Cette démarche sera une première étape avant le classement de l'OT.

Coût du projet : 6 000 € (supports pédagogiques, logistique, transport, hébergement, restauration, intervenants, visites de sites)

Animation du réseau des relais d'information touristique

(Action récurrente)

Depuis début 2024, l'Office de Tourisme est en partenariat avec cinq acteurs touristiques, devenus relais d'information touristique (RIT) :

- Les Copains d'Thiérache (boutique de produits locaux et loueur de vélos à Guise),
- Le syndicat d'initiative du Nouvion-en-Thiérache,
- Le Domaine de Blangy à Hirson,
- L'agence postale d'Aubenton,
- Le musée de la Thiérache à Vervins.

Partenaires de l'Office de Tourisme, les relais d'information touristique s'engagent à assurer les missions suivantes :

- **Missions d'accueil :**
 - Diffuser la documentation touristique de la destination Thiérache et de l'Aisne,
 - Répondre aux demandes d'information de la part des visiteurs aux heures d'ouverture,
- **Missions complémentaires :**
 - Répondre aux enquêtes de l'Office de Tourisme en comptabilisant le nombre de personnes accueillies,
 - Participer aux rencontres, visites ou formations organisées par l'Office de Tourisme ou réalisées par des intervenants.

Afin d'assurer cette mission, l'Office de Tourisme s'engage à mettre à disposition des relais d'information touristique des outils pour faciliter l'accueil et l'information des visiteurs et des habitants, à savoir :

- Un présentoir de documentation touristique,
- Un logo à disposer en vitrine permettant d'indiquer la présence du relais, partenaire de l'Office de Tourisme et point d'accueil local,
- Un drapeau bannière indiquant « information touristique »,
- Un hotspot Wifi dans le cadre de l'action de déploiement du Wifi territorial en Thiérache (abonnement annuel pris en charge par l'Office de Tourisme).

Rappel des objectifs :

- Disposer d'un réseau de points d'information sur l'ensemble du territoire de la Thiérache afin de capter les visiteurs qui ne se rendent pas au siège de l'Office de Tourisme ou dans les bureaux d'information touristique,
- Proposer une information au plus près des lieux de fréquentation touristique,
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux dans une logique de co-construction et co-animation de la destination.

Au titre de l'année 2026, il est proposé de poursuivre le partenariat avec les relais d'information touristique existants et d'animer un éducteur en septembre-octobre, pour présenter les nouvelles éditions de l'Office de Tourisme, la programmation 2027 et faire (re)découvrir aux partenaires l'offre touristique de la destination.

Un accompagnement et conseil aux RIT sera proposé gracieusement pour l'aménagement de leur espace d'accueil s'ils en font la demande.

Coût prévisionnel de l'action : 1 500 € TTC (éducteurs, mobilier RIT de Vervins).

Développement de la boutique

(Action récurrente)

L'Office de Tourisme dispose, dans ses bureaux de Vervins, de Guise et de Parfondeval, d'une boutique qui propose des produits souvenirs de la Thiérache (cartes postales, magnets, crayons, règles, autocollants...) et des produits des artisans et producteurs locaux (le Clos de la Fontaine Hugo, la Belle Jeanne, le Jardin Roy, SAS Prouvost, Les Vergers bio des Ilots...).

Il sera prévu, au titre de l'année 2026, un réassort des stocks parmi les produits proposés et de compléter les références déjà présentes en boutique par de nouvelles propositions (cf. stratégie présentée en Comité de direction le 09 mars 2026).

Coût prévisionnel de l'action : 6 000 € TTC

Participation aux événements d'intérêt territorial et départemental

(Action récurrente)

Selon la délibération 2025_27, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache assurera une présence, en 2026, sur les événements suivants :

- Concours Européen des Alpagas à La Capelle,
- 1er Mai du Familistère à Guise,
- La Vétiflette au Nouvion-en-Thiérache, en juin 2026 (tenue du stand par le RIT du Nouvion-en-Thiérache),
- Comice agricole, en juin 2026, à Vervins,
- La Ronde des briques à Guise, les 27-28 juin (tenue du stand par le RIT de Guise),
- La Foire aux fromages de La Capelle, en septembre 2026
- La Fête du Lait au Quesnoy, en septembre 2026

Coût prévisionnel de l'action : 1 000 € TTC

5.2 – MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS DU TOURISME

Animation, accompagnement, formation et information des acteurs touristiques

(Action récurrente)

La mission de coordination et de mise en réseau des acteurs du tourisme figure parmi les missions obligatoires de l'Office de Tourisme. A ce titre, des actions ciblées pour les professionnels du tourisme ont été mises en place et sont pilotées par plusieurs membres de l'équipe : visites auprès des nouveaux hébergeurs, aide à la mise en ligne de leurs offres et à la rédaction de contenu pour la base de données régionale, accompagnement dans la collecte de la taxe de séjour, organisation de réunions sectorielles (musées, campings, ...) ...

En mars 2026, un événement de grande ampleur, l'Instant T, aura lieu notamment pour :

- rassembler l'ensemble des prestataires touristiques du pays de Thiérache et mettre en réseau ces acteurs (cohésion),
- travailler à la stratégie de développement touristique de la destination jusque 2027.

Coût prévisionnel de l'action : 3 500 € TTC

Plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour

(Action récurrente)

L'Office de Tourisme assure le suivi de la collecte de la taxe de séjour pour le compte du Pôle d'équilibre territorial et rural. Pour cela, il est en lien avec les hébergeurs présents sur le territoire et les accompagne dans les phases de déclaration et paiement. Il assure également les relances par mail, téléphone ou courrier.

Coût prévisionnel d'exploitation de l'outil : 3 000 € TTC / an

5.3 – COMMUNICATION ET PROMOTION

Participation aux salons grand public

(Action reconduite)

En 2026, selon la délibération 2025_13, l'Office de Tourisme participera à trois salons grand public afin de promouvoir la destination Thiérache et ses prestataires :

- **Salon des vacances à Liège** (les 10 et 11 janvier),
- **Salon Tourissima au Grand-Palais à Lille** (les 30, 31 janvier et 1er février 2026), pôle commun avec le Familistère de Guise et la SEML Intégrale.
- **Salon Tendence Nature à Reims** (du 24 au 26 mars),

Coût prévisionnel de l'action : 20 000 € (stands, mobilier, parking, hébergement, restauration et frais annexes).

Participation à un salon B to B

(Action reconduite)

L'Office de Tourisme, dans le cadre de l'animation de son service groupes met en place des actions de prospection et de promotion à l'attention de ses clientèle cibles. Aussi, afin de développer l'activité et augmenter son chiffre d'affaires à moyen terme, il est envisagé de participer, plusieurs workshops.

Coût prévisionnel de l'action : 6 000 € TTC

Insertions publicitaires

(Action reconduite)

Afin de promouvoir la destination auprès de la cible grand public, il est proposé de dédier un budget pour l'acquisition d'espaces publicitaires payants sur des supports spécialisés (presse nationale ou régionale, guides touristiques, hors-séries, presse spécialisée, radios, chaînes de télévision...) et les accueils presse.

Coût prévisionnel de l'action : 2 000 € TTC

Déploiement du Wifi territorial

(Action en cours)

Le développement du Wifi territorial à l'échelle de la destination été engagé en juillet 2022. 28 prestataires sont équipés en janvier 2026.

Pour rappel, la mise à disposition auprès des clientèles touristiques permet de séjour également mis en place en 2022. Malgré la fin de l'aide financière (abonnement de la première année et frais d'installation pris en charge par l'Office de Tourisme), l'Office de Tourisme propose de continuer d'accompagner et de conseiller les prestataires touristiques dans leur installation d'un système de wifi unique, sécurisé et gratuit pour les usagers et ce afin de couvrir l'ensemble du territoire de façon homogène avec un réseau commun (interface personnalisée aux couleurs de la destination).

Coût prévisionnel de l'action : 500 € TTC

Réalisation d'une série vidéo « La Thiérache, on s'y attache ».

(Action reconduite)

En 2025, l'Office de Tourisme a produit, en sous-traitance, une quinzaine de vidéos promotionnelles ciblant les clientèles prioritaires de la destination (familles et couples), spécifiquement adaptées aux réseaux sociaux. Fort du succès de cette opération, ces contenus seront rediffusés en amont de la saison 2026. Afin d'amplifier la visibilité et l'attractivité de la Thiérache, une nouvelle campagne vidéo sera lancée, axée sur des formats plus disruptifs et humoristiques, s'appuyant sur le slogan « La Thiérache, on s'y attache ». L'objectif est de produire une dizaine de vidéos et d'inciter les touristes, comme les habitants, à créer et partager leurs propres contenus via le hashtag #TourismeThiérache, renforçant ainsi l'engagement communautaire et la viralité de la destination.

Coût prévisionnel de l'action : 2 500 € TTC

Réalisation d'une vidéo promotionnelle au format paysage.

(Action reconduite)

Afin de moderniser les supports de promotion de la destination, une vidéo au format paysage sera réalisée. Ce contenu, conçu pour remplacer ou compléter les vidéos existantes, sera diffusé sur l'ensemble des canaux de communication : salons professionnels, réseaux sociaux et autres supports de visibilité, à l'instar de la vidéo produite il y a quatre ans par Loïc Ridoux.

Coût prévisionnel de l'action : 3 000 € TTC

Diffusion des vidéos en Thiérache

(Action nouvelle)

Les vidéos, qu'elles soient génériques ou dédiées à des événements spécifiques (rendez-vous originaux, visites guidées ou théâtralisées), seront diffusées au sein d'une station-service locale (Leclerc à Buire) et éventuellement des cinémas d'Hirson, Guise et Vervins. Cette initiative vise à toucher directement les habitants et à les inciter à participer aux animations proposées sur le territoire.

La diffusion en station-service offrira également la possibilité de revendre certains créneaux à d'autres socio-professionnels du territoire souhaitant promouvoir ponctuellement une offre, sans souscrire à une cotisation annuelle.

Coût prévisionnel : 6 500 € TTC

Mise à jour et création d'éditions touristiques 2026

(Actions nouvelles et rééditions)

- Brochure groupes 2026,
- Brochure famille et loisirs (2^e version)
- Dossier de presse de la destination,
- Brochure sur les sorties organisées par l'office de tourisme en 2026,
- Brochures saisonnières (brochure enfants, journées européennes du Patrimoine),
- Participation à la conception et l'impression de la carte touristique de l'Aisne, édition 2026

Coût prévisionnel : 17 000 € TTC (coûts de conception et d'impression).

Création d'un nouveau site internet et acquisition d'une nouvelle boutique en ligne

(Action en cours et nouvelle)

Refonte du site internet tourisme-thierache.fr

En 2019 déjà, 84% des Français avaient organisé leurs voyages en ligne, et près de 60 % avaient carrément réservé leur séjour sur internet. Dans le monde, l'e-tourisme (le tourisme numérique) représentait plus de 28,6 milliards d'euros en 2021.

Devant ces chiffres, un constat s'impose : refondre le site internet de l'Office de Tourisme est un impératif pour mieux répondre aux besoins et attentes des utilisateurs.

Il sera utile, au second semestre 2026, de débiter la refonte du site internet pour :

- gagner en visibilité,
- gagner en professionnalisme et en lisibilité,
- économiser du temps et faciliter la venue des clients,
- développer les offres et les réservations en ligne,
- gagner en liberté d'action, être plus réactif et économiser sur les mises à jour et évolutions.

La création d'un site Internet de destination touristique est réalisée en moyenne en un an. Le site actuel de l'Office de Tourisme aura alors 12 ans !

Intégration d'une nouvelle boutique en ligne

Afin d'améliorer l'expérience client et de répondre aux exigences de la Trésorerie publique, l'Office de Tourisme prévoit l'intégration d'une nouvelle boutique en ligne compatible avec notre logiciel de caisse actuel.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de croissance continue des ventes en ligne et de l'élargissement de notre offre de billetterie.

Une demande de subvention a été effectuée auprès de services de l'État (PACTE SAT 3) pour la création de ce site internet et des innovations attenantes (réponse en avril 2026).

Coût prévisionnel : 30 000 € TTC

Création d'une photothèque mutualisée

(Action nouvelle)

Afin de rationaliser l'utilisation des visuels et d'amplifier la visibilité ainsi que l'attractivité de la destination, il a été décidé de mettre en place une photothèque commune. Cet outil centralisé permettra de faciliter la diffusion des images et vidéos auprès des médias, des prestataires touristiques et des partenaires, tout en assurant une gestion rigoureuse des crédits photos et des droits d'utilisation.

Les visuels existants, issus des structures touristiques et des partenaires (METS, P...), seront mutualisés et classés par mots-clés pour en simplifier l'accès. Un état des lieux sera réalisé pour complémentaires en missions photographiques, afin de combler les lacunes et d'enrichir la base.

Une demande de subvention a été effectuée auprès de services de l'État (PICC) pour l'acquisition de cet outil (réponse en avril 2026).

Coût prévisionnel : 1 700 € TTC

Déclinaison de la charte graphique

(Action poursuivie)

Début 2024, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache s'est doté d'une nouvelle charte graphique. Celle-ci doit désormais être déclinée sur l'ensemble des outils de communication de l'office de tourisme (vitrophanie, vêtements professionnels, signalétique...).

Coût prévisionnel : 3 000 €

Réalisation d'une campagne marketing web et réseaux sociaux

(Action récurrente)

Pour améliorer la visibilité de la destination et présenter sa diversité, pour capter les segments de clientèles ciblés par l'Office de Tourisme (couples promeneurs chaleureux, happy family, clientèles belges et néerlandaises...), pour faire face à la concurrence des autres destinations des Hauts-de-France et du Grand-Est, l'EPIC souhaite être plus présents et incisif sur le web, notamment au travers de campagnes numériques.

Coût prévisionnel : 1 000 € TTC

5.4 – ACTIVITÉ COMMERCIALE

Gestion du service commercial de l'Office de Tourisme

(Action récurrente)

- Conception et vente des offres de journées et de séjours pour les clientèles groupe et individuelle,
- Partenariats avec les prestataires touristiques,
- Gestion des demandes de devis, réservations, suivi client et facturation,
- Développement de l'action de prospection et promotion,
- Mise en place d'une action de fidélisation de la clientèle,
- Mise à jour des offres existantes, recherche et construction de nouvelles pour la plateforme Week-end Hauts-de-France

Coût prévisionnel : 5 000 € TTC

Mise en œuvre de la stratégie commerciale

(Action nouvelle)

Conformément à la délibération n°2025-23 adoptée par le comité de direction le 29 septembre 2025, les actions suivantes seront déployées :

- Développement d'offres dédiées aux groupes d'adultes,
- Renforcement des coopérations inter-Offices de Tourisme,
- Actions ciblées envers les autocaristes, voyagistes et tour-opérateurs,
- Développement des ventes sur le territoire via la nouvelle plateforme Week-end Hauts-de-France,
- Mise en place de dispositifs spécifiques pour les clientèles individuelles et les Groupes en Individuels Regroupés (GIR).

Coût prévisionnel : 2 000 € TTC

Mise en œuvre d'une programmation annuelle de « Rendez-vous originaux »

(Action poursuivie)

Depuis 2023, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache propose des Rendez-vous originaux dont l'objectif est de permettre aux touristes et aux habitants de la Thiérache de l'Aisne de (re)découvrir le territoire et ses richesses sous un angle nouveau, notamment via l'ouverture de sites habituellement fermés au public ou occasionnellement ouverts.

En effet, la programmation a fait la part belle aux coulisses de sites emblématiques, aux produits du terroir et savoir-faire.

En 2026, devant le succès remporté par cette opération, celle-ci sera renouvelée avec une programmation annuelle.

Coût prévisionnel : 3 000 € TTC (achat de prestations de service, actions de communication)

Mise en œuvre d'une programmation annuelle de rendez-vous terroir

(Action poursuivie)

Depuis 2023, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache propose des « rendez-vous terroir » dont l'objectif est de permettre aux touristes et aux habitants de la Thiérache de l'Aisne de (re)découvrir les produits fabriqués sur le territoire (Maroilles, cidre, ...).

En 2026, la programmation sera renouvelée et étoffée.

Coût prévisionnel : 2 000 € TTC (achat de prestations de service, actions de communication)

Tourisme de savoir-faire : Secrets de Fabriques

(Action poursuivie et nouvelle)

L'Office de Tourisme s'est associé à la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre afin de :

- Sensibiliser les entreprises sur les avantages et les intérêts à ouvrir leur site à la visite,
- Informer les entreprises sur les aides financières existantes visant à développer le tourisme de savoir-faire,
- Constituer une sélection d'entreprises « pépites » qui pourraient intégrer le réseau de partenaires de l'Office de Tourisme dans le cadre de l'activité groupes,

- Créer une programmation de visites d'entreprises pour les visiteurs individuels (*Fabriques*). En 2026, l'événement se tiendra du 2 au 15 mars. Environ 300 personnes à leur participation.

Coût prévisionnel de l'action : 2 000 € TTC

5.5 – VALORISATION TOURISTIQUE DES PATRIMOINES

Conformément à la délibération n°2025-30 adoptée par le comité de direction le 08 décembre 2025, les actions suivantes seront déployées pour la valorisation touristique des patrimoines :

Réseau des églises fortifiées de Thiérache

(Actions en cours et nouvelle)

Dans le cadre de sa mission d'appui au développement touristique du territoire, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache s'est engagé dans une réflexion pour la mise en tourisme des églises fortifiées. En effet, ce patrimoine architectural constitue un facteur d'attractivité pour le territoire et un important potentiel de développement touristique.

Objectifs :

- Poursuivre les actions de qualification de l'offre touristique en Thiérache,
- Coordonner les initiatives existantes quant à la valorisation touristique des églises fortifiées,
- Offrir de nouveaux produits touristiques aux visiteurs individuels ainsi qu'aux groupes,
- Proposer des actions de promotion et de communication à large échelle, auprès des publics touristiques cibles de la destination,
- Générer des retombées économiques sur le territoire,
- Coordonner les animations et participations à des événements régionaux, nationaux et internationaux.

Description de l'action :

Poursuite de l'étude sur les églises fortifiées

1. Animation de tables rondes

Dans le cadre de l'étude sur la valorisation touristique des églises fortifiées, il est prévu d'animer, avec l'appui d'une animatrice spécialisée en intelligence collective, une série de tables rondes :

- **4 tables rondes** destinées au Comité de pilotage, réunissant l'ensemble des parties prenantes (environ 50 participants).
- **4 tables rondes** dédiées aux églises fortifiées accompagnées de manière approfondie (exemples : Parfondeval, Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, Plomion...).

Volume d'animation : au regard du temps disponible pour l'agent en charge, 16 réunions sont programmées pour l'année en cours. L'accompagnement d'autres églises, parmi les 8 présélectionnées dans l'étude menée avec Aisne Tourisme, pourra être envisagé à partir de 2027.

Financement : l'arrêté attribuant les subventions de l'État, dans le cadre du plan « Destination France », à l'office de tourisme a été prorogé jusqu'au 31.12.2027. Les dépenses liées à l'accompagnement par l'animatrice en intelligence collective seront donc prises en charge par ces subventions, sur présentation des factures correspondantes.

2. Collecte de mémoire

3. Synchronisation des programmations

La chargée de projet assurera la coordination des programmations pour les événements régionaux, nationaux et internationaux, notamment :

- Les Journées des Espaces Fortifiés,
- Les Journées Européennes du Patrimoine,
- etc.

4. Animation de visites guidées

Pour la troisième année consécutive, des visites guidées des églises fortifiées seront organisées. En 2026, les églises de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, Lerzy, Plomion et, sous réserve, Aubenton, seront mises à l'honneur entre mai et août.

5. Organisation de visites théâtrales

L'Office de Tourisme prendra en charge l'organisation de deux visites théâtrales :

- une à Chaourse (septembre 2026),
- une à Esquéhéries (octobre 2026).

Un projet participatif et collaboratif :

Les habitants sont pleinement associés à la réalisation de ces événements : figurants, accueil des visiteurs, contribution à la construction du scénario, création des décors et des costumes, etc.

Financement et pilotage

- Porteur financier : le PETR, avec le soutien du Contrat de Destination Touristique (17%) et du programme Leader (60%).
- Rôle de l'Office de Tourisme : commercialisation, coordination, logistique, échanges avec la compagnie VIF, communication...

Coût prévisionnel de l'action : 20 000 € TTC

Réseau des musées et sites culturels

(Actions en cours et nouvelle)

Dans le cadre de sa mission d'appui au développement touristique du territoire, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache s'est engagé dans une réflexion pour qualifier, professionnaliser et pérenniser l'offre muséale et les collections en Thiérache de l'Aisne afin de :

- Sauvegarder le patrimoine, les savoir-faire locaux et partager l'Histoire de la Thiérache,
- Avoir une offre de visite qualitative, immersive, participative, ludique et interactive qui réponde aux besoins et attentes des visiteurs,
- Proposer un contenu accessible à tous (groupes adultes et scolaires, individuels adultes et enfants, personnes en situation de handicap, touristes étrangers...),
- Avoir une médiation incarnée avec des visites guidées, ateliers...,
- Avoir une offre de visite complémentaire et accessible facilement (ouverture régulière...),
- Structurer et améliorer l'offre touristique du territoire,
- Enrayer la baisse de fréquentation générale des sites culturels de Thiérache,

Description détaillée du projet

2024 : Diagnostic initial

En juin 2024, l'Office de Tourisme a recruté un chargé de valorisation touristique des patrimoines pour réaliser un état des lieux des collections en Thiérache. Cette première phase de rencontres avec les acteurs volontaires a révélé des besoins prioritaires en matière de médiation, inventaire, modernisation muséographique et accessibilité.

2025 : Accompagnement personnalisé et actions collectives

Pour approfondir cette démarche, l'Office de Tourisme a sollicité en 2025 le cabinet Proscitec, offrant à chaque site volontaire un conseil individualisé et gratuit, en collaboration avec le chargé de valorisation. En parallèle, plusieurs actions ont été menées :

- Réunions collectives pour identifier les enjeux communs,
- Coordination de la participation à des événements nationaux et européens (ex. : La Nuit des Musées).

2026 : Plan d'action

L'année 2026 marquera une nouvelle étape avec la mise en œuvre d'un plan d'action incluant :

- La création d'un réseau des musées de Thiérache,
- L'organisation de formations,
- La coordination renforcée des événements.

Planning des rencontres 2026

| PÉRIODE | OBJET DE LA RÉUNION |
|-----------------------------|---|
| 22 Janvier | Formaliser la mise en réseau : construire le réseau des musées de Thiérache |
| Février | Préparation de la Nuit Européenne des Musées (à distance) |
| 2 et 4 mars | L'instant T à La-Vallée-au-Blé, venez-vous ? |
| Avril | Rédaction d'une charte du réseau, construisons là ensemble |
| Vendredi 15 mai en soirée | Lancement officiel du réseau - signature de la charte par ses membres |
| Juin | Préparation des Journées du Patrimoine (à distance) |
| Fin septembre/début octobre | Visite du musée Motobécane de Saint Quentin |
| Novembre | Réunion/formation autour de la pratique de l'inventaire |
| Décembre | Repas convivial |

Actions prévues en 2026

| POSTES DE DÉPENSE | MONTANTS ESTIMÉS |
|--|-------------------|
| Charte graphique du réseau | 5 000€ |
| Dépliant «Les musées de Thiérache» <small>(format A5 3 volets pli porte-feuille, papier couché 130g/m², 2 000 exemplaires)</small> | 478,80€ |
| Plaque d'identification des membres du réseau <small>(format 100/100 cm, aluminium 6060, système de fixation, 10 exemplaires)</small> | 840€ |
| Pass musées membres du réseau <small>(format A6 agrafé, 24 pages, papier couché 130g/m², couverture 300g/m², 500 exemplaires)</small> | 1 500€ |
| Éductour au musée Motobécane de Saint Quentin <small>(location autocar, frais de repas)</small> | 800€ |
| Formation <small>(déplacement du formateur, formation, autres frais éventuels)</small> | 3 000€ |
| TOTAL | 11 618,80€ |

Pour financer cette action, une demande de subvention a été déposée dans le cadre de la Sambre-Avesnois-Thiérache (réponse avril 2026).

Coût prévisionnel de l'action en 2026 : 13 000 € TTC

Entre juin et août, des visites guidées de la ville de Guise seront proposées, incluant notamment une découverte du musée Camille Desmoulins.

Accompagnement de la destination à l'adaptation au changement climatique

(Action poursuivie)

Fin 2023, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache, en collaboration avec l'Office de Tourisme de l'Avesnois, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Accompagnement du secteur touristique à l'adaptation au changement climatique en Hauts-de-France ».

Le tourisme est en effet considéré comme un secteur économique extrêmement vulnérable face au changement climatique. Les services du Conseil Régional souhaitent donc proposer un accompagnement incluant la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique et la définition d'un plan d'action d'adaptation.

En 2024, un accompagnement a été initié pour sensibiliser les offices de tourisme et les prestataires aux impacts du changement climatique sur leurs activités et les aider à réduire leur empreinte environnementale. Cette démarche a abouti à l'élaboration de sept fiches actions définissant des mesures concrètes à mettre en place.

En 2025, l'Office de Tourisme est passé à l'action en déployant une de ces fiches, avec une attention particulière portée à l'impact du changement climatique sur l'hôtellerie de plein air (3 réunions animées).

En 2026, le but est de poursuivre cette action et de travailler à la mise en œuvre d'une deuxième voire d'une troisième fiche action.

Coût prévisionnel de l'action : 500 € TTC

Rédaction, mise en œuvre et promotion du Contrat de destination touristique Avesnois-Thiérache

(Action poursuivie)

Depuis début 2023, la destination Avesnois-Thiérache, accompagnée par la Région, s'engage dans l'élaboration d'une stratégie touristique concertée visant à structurer une mise en tourisme cohérente et partagée de leurs territoires.

En 2024, en collaboration avec la Commission Tourisme, les deux offices de tourisme ont finalisé la rédaction du Contrat de Destination Touristique, validé par les 18 signataires.

En 2025, la priorité a été de décliner cette stratégie en un plan d'action pluriannuel (jusqu'en 2027), d'organiser l'événement de signature officielle et d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de demande de subvention régionale.

En 2026, l'accent sera mis l'accompagnement des porteurs de projets dans leurs démarches de demande de subvention régionale (guichet unique).

Coût prévisionnel de l'action : 500 € TTC

5.6 – RESSOURCES HUMAINES

Charges de personnel

Il est proposé d'inscrire des dépenses de personnel sur la base de 9 personnes constituant l'effectif permanent de l'Office de Tourisme, soit :

- **5 contrats de droit privé à durée indéterminée** : paiement des salaires, des primes (ancienneté, gratification de fin d'année, prime exceptionnelle) et charges,
- **2 contrats de droit privé à durée déterminée** (2 CDI d'opération)
- **2 contrats d'apprentissage** à durée déterminée
- **1 contrat de droit public** à durée déterminée de 3 ans correspondant au poste du directeur (traitement et régime indemnitaire).

A ces dépenses, il est prévu d'ajouter :

- L'**indemnisation de stagiaires** dont la durée de stage est supérieure ou égale à 2 mois,
- La rémunération de **personnel saisonnier**, recruté en contrat à durée déterminée, correspondant à 2 personnes, soit 0.6 équivalent temps plein.

Coût prévisionnel (chapitre 012) : 406 474.39€ (soit 10.5 ETP)

Elaboration et mise en œuvre du plan de formation 2026

L'Office de Tourisme élaborera, en partenariat avec l'ensemble de l'équipe son nouveau plan de formation. Il s'agira de trouver des complémentarités et des formations nouvelles pour développer des compétences sur la méthode et l'organisation (gestion de projet, gestion du temps, animation de groupes de travail). L'équipe pourra participer aux actions de formation proposées par la plateforme régionale des organismes de tourisme des Hauts-de-France (POT') à laquelle l'Office de Tourisme est adhérent.

Coût prévisionnel des frais de formation : 5 000 € (frais de dossier plan de formation régional et coûts de formation).

5.7 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Dépenses générales

Les dépenses relatives au fonctionnement de l'Office de Tourisme comprennent actuellement les :

- Frais de télécommunication et d'affranchissement,
- Achats de fournitures administratives, petit équipement et fournitures d'entretien,
- Frais de location divers (copieur, standard téléphonique, location de salle),
- Achats de documentation,
- Frais de déplacements et de mission engagés par le personnel,
- Frais d'entretien et de maintenance du matériel,
- Frais de nettoyage des locaux,
- Frais de réception,
- Assurances,
- Paiements de cotisations,
- Achats de mobilier,
- Achats de matériel bureautique et informatique,
- Service d'assistance paie.

Ces dépenses à caractère général seront reconduites en 2026.

Article 5 – Engagements de l’Office de tourisme et du Pôle d’équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache

Afin de mettre en œuvre les missions préalablement exposées, l’office de tourisme reçoit de la part du PETR une participation financière annuelle.

Le Pôle d’équilibre territorial et rural met également à disposition de l’EPIC des locaux à titre gracieux qui correspondent à un espace d’accueil, une surface de bureaux, un espace de restauration ainsi qu’un espace d’archives.

En contrepartie de la participation financière apportée par le Pôle d’équilibre territorial et rural, l’office de tourisme s’engage à :

- Mettre en œuvre le plan d’actions défini au titre de l’année 2026,
- Exercer son activité dans le strict respect des lois et règlements en vigueur. L’EPIC est le seul responsable juridiquement des actions qu’il engage ainsi que des dommages susceptibles de naître du fait de son activité. Il a donc l’obligation de souscrire les polices d’assurances couvrant ses responsabilités,
- Sur le plan général, l’office de tourisme développera ses actions sur tout le territoire de compétence en vue d’augmenter l’attractivité touristique du Pays de Thiérache et fédérer les actions à mener avec les professionnels du tourisme,
- Mettre en place des indicateurs de performance, afin d’apprécier et évaluer les actions réalisées au cours de l’année,
- Remettre chaque année, au Président du Pôle d’équilibre territorial et rural, un rapport d’activité de l’année écoulée, un plan d’actions prévisionnel, ainsi que son budget primitif.

Enfin, depuis septembre 2018, l’office de tourisme assure, pour le compte du Pôle d’équilibre territorial et rural, le suivi administratif et financier lié à la collecte de la taxe de séjour. Cette mission est assurée par Aline DERVILLEE, référente administrative et comptable.

Article 6 – Financement et modalités de versement de la participation

Le Pôle d’équilibre territorial et rural verse une subvention d’exploitation annuelle à l’office de tourisme, dont le montant est déterminé au cours du vote du budget primitif de l’EPIC. Cette participation financière est approuvée par le Comité syndical du PETR par délibération adoptant le budget primitif de l’EPIC.

Le montant de la subvention est imputé au budget du Pôle d’équilibre territorial et rural et crédité sur le compte de l’office de tourisme.

Aussi, au titre de l’année 2026, le montant de la participation financière allouée à l’office de tourisme s’élève à **393 691.57 €**.

Celle-ci sera versée selon les modalités suivantes :

- 50 % du montant de la participation financière à la signature soit 196 845.79 €,
- 25 % du montant de la participation financière avant le 30 septembre 2025, soit 98 422,89 €,
- Le solde au cours du avant le 30 novembre 2025, soit 98 422,89 €.

Article 7 - Entrée en vigueur et durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an et prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Article 8 - Modification de la convention

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant, à tout moment, d'un commun accord des parties.

Article 9 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect des obligations par l'une ou l'autre des parties, son cocontractant la met en demeure de mettre fin au manquement justifié.

Lorsque, suite à la mise en demeure, le manquement persiste, il peut être mis fin à la convention par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour tout litige qui pourrait naître entre les parties quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'obligent, préalablement à toute instance, à rechercher un accord amiable.

Dans le cas où aucune conciliation ne pourrait intervenir, les parties feront appel aux tribunaux compétents.

Fait à Vervins, le 11 mars 2026 en deux exemplaires originaux, dont l'un est remis à chacune des parties.

Pour le Pôle d'équilibre territorial et rural
du Pays de Thiérache,

Le Président,



Olivier CAMBRAÏE.

Pour l'Office de tourisme
du Pays de Thiérache,

La Directrice,



Lucile DEVIN.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260311-2026_11-DE